

LE TRIFLUVIEN

JOURNAL CATHOLIQUE

P. V. AYOTTE, ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE.

ÉDITION BI-HEBDOMADAIRE

RÉDIGÉ EN COLLABORATION

LE TRIFLUVIEN

Journal Bi-Hebdomadaire

Paraissant le Mercredi & Samedi de chaque semaine

ABONNEMENT :
Un an \$2.00
Six mois \$1.00
Toute personne qui voudra discontinuer son abonnement devra en donner avis à l'Administration par écrit, un mois avant l'expiration de son année.
L'abonnement continuera tant que les arrérages ne seront pas payés s'il y en a.

TARIF DES ANNONCES :
Les annonces sont tolérées sur Nompère aux conditions suivantes :
Première insertion, par ligne, 10 cents
Insertions subséquentes, par ligne, 6 cents
Condition spéciale pour annonces à long terme.

Toute correspondance devra être accompagnée d'un bon responsable. Aucun écrit anonyme ne sera publié.
Les manuscrits publiés ou refusés, ne seront point retournés.
Nous répétons que nous ne sommes en aucune manière responsables des opinions émises par nos correspondants auxquelles nous laissons toute liberté quant à la forme et au fond.

Toute communication concernant la Rédaction ou l'Administration devra être adressée à

P. V. AYOTTE,
Trois-Rivières, P. Q.

A. A. LANTIER
CHIRURGIEN-DENTISTE
Elève du Collège Dentaire de New-York.

24, Rue Des Forges

En Face du Marché
(En haut de chez O. CARIGNAN.)

Extraction des dents sans douleur au moyen du Gaz Hélium, du Gaz, du Chloroforme, de la Cocaine, du Chloroforme de l'Éther et d'un **APPAREIL ÉLECTRIQUE**.
Plombage des dents en OR, PLATINE, ARGENT et CIMENT.

Dentiers Artificiels fait sur commande.

Trois-Rivières, 2 Nov. 1888—1a

Hotel St. James

TROIS-RIVIERES

M. PANNETON a l'honneur d'informer le public voyageur que le splendide Hôtel dont la popularité ne cesse d'augmenter de jour en jour est désigné sous le nom de

HOTEL ST. JAMES

Vient de subir toutes les dernières améliorations modernes, ce qui lui permet d'offrir tout le confort désirable au public voyageur.
L'Hôtel St. James qui est spacieux et élégamment meublé se trouve situé en face du fleuve St. Laurent, à quelques pas du débarcadère des vaisseaux de la Cie du Richelieu et à peu de distance de la Gare du Pacifique Canadien, où les omnibus de l'Hôtel font le service régulier à l'arrivée et au départ des trains.

En allant à Trois-Rivières, ne manquez pas d'aller à l'Hotel St. James, le rendez-vous favori de tous les voyageurs qui aiment le véritable *At Home*.

F. X. PANNETON,

PROPRIÉTAIRE.

1 Nov. 1888—1a

Banque d'Hochelaga.

CAPITAL VERSÉ \$710,100

RÉSERVE 100,000

F. X. St-Charles, président.

M. J. A. Prendergast, caissier.

BUREAU PRINCIPAL: MONTREAL.

Succursales
Trois-Rivières H. N. Boire
Joliette J. H. Osligay
Sorel A. A. Larocque
Valleyfield S. Fortier
Abbotsford de l'Est
Vankeels Hill, Ont. Wm. Ferguson

CORRESPONDANTS.
Londres, Angleterre, The Clydesdale Bank (limited).
Paris, France, Le Crédit Lyonnais.
New-York, The National Park Bank.
Boston, The Maverick National Bank.

Collections dans tout le Canada et dans les États-Unis aux taux les plus bas.

Savon à détacher

Merveilleux savon liquide, la meilleure composition connue pour effacer les taches sur tous les habits. Avec ce savon, on peut faire disparaître les taches d'huile, de graisse, de peinture, d'encre et même de gomme sur toutes les hardes, étoffes, etc.
On verra la manière de s'en servir sur les bouteilles.
Prix : 15 centimes la bouteille.
Préparé par Dame E. HAMEL, Trois-Rivières.

Beaudry, Drolet & Cie.

IMPORTATEURS DE
*Marchandises Françaises, Anglaises,
Américaines et Allemandes.*

TROIS-RIVIERES

N. B.—Strictement EN GROS.

Célèbres Lunettes de B. LAURANCE

63, Hatton Garden, Londres. Angleterre

246, Rue St-Jacques, Montreal

**P. V. AYOTTE, seul Agent à Trois-Rivières**

Les lunettes et lorgnons de **B. Laurance** sont les seuls marchandises anglaises sur le marché canadien, composées scientifiquement du plus pur cristal ou verre optique spécialement fabriqué pour cet objet, ils sont sans exception les plus aptes pour réparer les ravages du temps et donner une vue parfaite.
Ces lunettes sont recommandées par les opticiens les plus éminents de la faculté médicale.

Déféz-vous de ces verres à bon marché qui vous rendent aveugle.
C'est avec l'aide d'un instrument de précision que l'on vous donnera les lunettes dont vous avez besoin.

Trois-Rivières, 14 Nov. 1888.

P. V. AYOTTE, Agent

FONDERIE CANADIENNE



Rémillard & Frère

Propriétaires

29, RUE ST-GEORGES,
TROIS-RIVIERES.

MANUFACTURIERS

D'Engins, Machineries

Pour Moulins de tous genres

Arbre de Couche, Poulies, Etc.

Poêles, Chaudières, Chaudrons

Roues Turbine Vulcan & Leffels

SPÉCIALITÉ :

Moulins à Carde**Etc. Etc.**

Une Visite est Sollicitée.

REMILLARD & FRÈRE

F. Valentine & Cie

COMPTABLES

— ET —

Agents d'Assurances

Représentent les Compagnies suivantes :

La New-York Life**La Commercial Union****La Western****La Louisville, Kentucky****The Accident Ins. Co. of North America.****BUREAU :**
170, Notre-Dame
TROIS-RIVIERES

2 Nov. 1888—juo.



MANUFACTURE

— DE —

Valises

Et Sacs de Voyage

— DES —
TROIS RIVIERES

Eug. Godin

PROPRIÉTAIRE

BUREAU :— 130, Rue Notre-Dame.

MANUFACTURE :— 6 et 8, Rue Craig

BOITE :— 36, Bureau de Poste,

TELEPHONE :— No. 21.

L'on se charge aussi des réparations

2 Nov. 1888—3m

Thomas Bournival

Importateur & Marchand d'Épiceries

— EN —

GROS ET EN DETAIL**No. 46, Rue Des Forges**

TROIS-RIVIERES

On trouve constamment au magasin de M. T. BOURNIVAL un assortiment des mieux choisis de

Thé, Café,
Lard, Saïndoux,
Farine, Melasse,
Sucre,
Vins de Messe,
Liqueurs de toutes sortes,
Etc. Etc.A des Prix qui défient toute Compétition
Une Visite est Sollicitée
Trois-Rivières, 2 Nov. 1888—juo.

Marché de Trois-Rivières

Trois-Rivières, 27 avril 1889

(Corrigé tous les Mardis et Samedis)

FARINE

Farine de Blé, de la camp. par 100. 2 90 à 3 00
Farine d'avoine 2 75 à 3 00
Farine de Blé d'Inde 1 60 à 1 90
Sarrasin 2 25 à 2 50

VIANDES.

Bœuf à la livre 06 a 08
Lard do 10 a 02
Mouton au quartier 50 a 07
Agneau do 40 a 05
Veau à la livre 06 a 08
Lard frais par 100 10 00 à 11 00
Bœuf par 100 livres 5 00 à 6 00
Patates par minot 0 40 à 0 45
Sucre d'érable à la livre 0 08 à 0 10
Sirop d'érable au gallon 0 80 à 1 00
Miel à la livre 0 12 à 0 15
Oufs frais à la douzaine 0 14 à 0 16
Beurre frais à la livre 0 22 à 0 25
Beurre salé do 0 20 à 0 25
Saïndoux do 0 12 à 0 14
Fromage do 0 12 à 0 15

GRAINS.

Blé par minot 1 50 à 1 60
Pois do 1 10 à 1 20
Orge do 0 60 à 0 80
Avoine do 0 45 à 0 50
Sarrasin do 0 60 à 0 70
Lin do 1 00 à 1 10
Mil do 4 00 à 4 50
Blé d'Inde par minot 1 00 à 1 10

VOAILLES.

Dindes au couple 1 50 à 2 50
Oies do 0 90 à 1 00
Canards do 0 45 à 0 50
Poules do 0 50 à 0 70
Poulets do 0 40 à 0 50

LEGUMES.

Pommes au quart 2 50 à 3 50
Fèves par minot 2 25 à 2 50
Oignons do 0 80 à 1 00

GIBIER.

Canards (sauvages) au couple 0 50 à 0 60
Canards noir do 0 40 à 0 50
Lièvres do 0 00 à 0 00
Pigeons do 0 18 à 0 20
Pluviers par douzaine 0 00 à 0 00

HUILE DOREE

Merveilleuse composition pour les cheveux

L'Huile dorée préparée par Madame Hamel, perruquier, des Trois-Rivières, est la meilleure et la plus efficace composition pour les cheveux qui ait jamais existé.
Elle a le merveilleux effet d'empêcher les cheveux de tomber, de brunir les cheveux blancs, de donner le plus beau lustre à la chevelure et de faire repousser les cheveux lorsqu'ils sont tombés.
Non effet est d'une promptitude étonnante.

PRIX : 15 & 25 Cents la Bouteille.
Dame E. HAMEL,
Rue Ste Geneviève
Trois-Rivières.

6 Fèv. 89—3m

PHILIAS BELAND

BOUCHER



ETAL No. 31

Marché aux Denrées

TROIS-RIVIERES

M. P. BELAND tient constamment en mains toutes sortes de Viandes Fraîches de première qualité, tel que : Bœuf, Veau, Mouton, Lard Frais et Sale, Etc.

RÉSIDENCE : 72, St. François-Xavier.
1 Nov. 1888—6m

Garcia Moreno

(48)

DUXIEME PARTIE

LA CROISADE

CONTRE-REVOLUTIONNAIRE

(Suite.)

Les hauteurs et les forts continuaient à se défendre. Garcia Moreno et Florès, établis au centre des opérations, donnaient vers quatre heures le signal d'une attaque générale. Le colonel Vintimilla, sous un feu terrible, prit d'assaut les fortifications de la Legua et s'empara de ses batteries. Vers six heures, le général en chef, entouré d'une faible escorte, s'approcha des retranchements du Cerro pour inviter l'ennemi à ne point prolonger une résistance inutile, et déjà les troupes levaient la croix en l'air, quand un mulâtre furieux brandit sa lance pour en percer le trop persuasif orateur. Florès n'eut que le temps de fuir au plus vite, sous une pluie de balles auxquelles il échappa comme par miracle. Quelques instants après, il revint à la tête des Vengeurs de Quito, qui s'élançant à la baïonnette sur les parapets, tuèrent les artilleurs sur leurs pièces et se rendirent maîtres du Cerro. Pendant ce temps, les colonels Salvador et Vintimilla démontraient toutes les batteries depuis la Legua jusqu'à l'hôpital militaire.

L'ennemi affolé s'enfuit à la débânde à travers les rues de la ville, s'embusquant dans les maisons pour tirer encore sur les vainqueurs. A neuf heures, les survivants de cette lutte sanglante étaient tous prisonniers. Le général Franco, embarqué sur un vaisseau péruvien, laissait entre les mains de l'ennemi plus de quatre cents soldats, la plupart de ses officiers, vingt-six pièces d'artillerie, son armement et ses munitions. Après cette brillante victoire, le général en chef put dire sans forfanterie à ses compagnons d'armes : « Maîtres de ce boulevard où s'était réfugié le chef sauvage des Tauras, vous avez ceint votre front de lauriers qui ne se flétriront pas. Le passage du Salado avec nos canons, les combats qui ont décidé notre triomphe, seront des faits mémorables dans l'histoire militaire des nations. »

La prise de Guayaquil, qui terminait cette lutte de quinze mois, fut saluée par des acclamations qui retentirent jusqu'aux confins de l'Équateur. On eût dit qu'on célébrait la conquête d'une nouvelle indépendance. Pour donner à cet événement sa vraie signification et en perpétuer à jamais la mémoire, Garcia Moreno voulut que la bannière déshonorée pour les traites disparût avec eux de l'Équateur. « Cette bannière, dit-il dans un décret solennel, portée par un chef indigne, couvert d'une tache indélébile, doit s'effacer devant l'antique drapeau teint du sang de nos braves, drapeau toujours immaculé, toujours triomphant, vrai trophée de nos gloires nationales. A partir de ce jour, le noble drapeau colombien redevient le drapeau de la République. »

Le chrétien se souvint alors que la victoire doit s'attribuer moins au génie de l'homme qu'à l'intervention du Dieu des armées. La prise de Guayaquil ayant eu lieu le 24 septembre 1860, fête de Notre-Dame de la Merci, il déclara que « pour remercier la Mère du divin Libérateur comme pour mériter son assistance dans l'avenir, l'armée de la République serait placée désormais sous la protection spéciale de Notre-Dame de la Merci et que, chaque année au retour de ce grand anniversaire, le gouvernement et l'armée assisteraient officiellement aux solennités de l'Église. » De fait, Notre-Dame de la Merci, l'antique redemptrice des captifs, l'avait aidé à délivrer son pays d'hommes plus à craindre que les Sarrasins, je veux dire les hommes de la Révolution.

CHAPITRE VII

GARCIA MORENO PRÉSIDENT

(1860-1861.)

Durant les quinze années que nous venons de traverser, nous avons admiré en Garcia Moreno les merveilleuses qualités d'un chef d'opposition qui, pour délivrer sa patrie des tyrans libéraux ou radicaux, n'a cessé de combattre avec n'importe quelle arme, plume, parole ou épée. Mais tel brille dans l'opposition qui s'éclipse au gouvernement. On s'était heureusement débarrassé du pouvoir révolutionnaire ; mais comment restaurer l'édifice social ébranlé jusque dans ses fondements, surtout dans l'Amérique du Sud, cette fille enthousiaste de la liberté, bercée pendant un demi-siècle au bruit des prononcements militaires, des élections bruyantes et des congrès orageux ? Eprises de la souveraineté du peuple et du parlementarisme moderne, qui en est l'expression pratique, les républiques américaines consentiront-elles jamais à le répudier ? D'autres part, avec un peuple souverain et des chambres omnipotentes, un chef d'Etat arracherait-il jamais son pays à l'odieuse marâtre de 1789 pour le prosterner aux pieds de sa vraie mère, l'Église ? A cet éminent, tout fier des droits de l'homme et du citoyen, comment réapprendre ses devoirs ?

Le faible Équateur était moins accessible que tout autre Etat à cette tentative de restauration. Surveillé par les républiques voisines, jalouses les unes des autres mais tou-

jours prêtes à se donner la main pour soutenir les droits de la Révolution, l'Équateur ne pourrait accepter la direction de l'Église sans soulever des tempêtes à la Nouvelle-Grenade et au Pérou. A l'intérieur, tous les partis, infatués des idées modernes, criaient à la trahison. Les libéraux en effet ne voyaient dans l'Église qu'une esclave asservie à l'Etat ; les radicaux franc-maçons, une ennemie à détruire ; les catholiques eux-mêmes hésitaient, pour la plupart, entre les droits inaliénables de l'Église et les prétendus droits du peuple. Partisans de la conciliation à outrance, ils s'ingéniaient à résoudre le problème de l'Église libre dans l'Etat libre, comme autrefois on cherchait la quadrature du cercle. Ces éléments disparates, Garcia Moreno avait pu les rassembler un instant sous le drapeau de l'union nationale ; l'instinct de la conservation matérielle suffisait pour déterminer des libéraux et des démocrates comme Borrero, Moncayo, Gomez de la Torre, Pedro Carbo, à lui prêter leur appui contre Urbina, l'ennemi commun ; mais, excellentes pour gagner une bataille, les coalitions présentes de graves inconvénients le lendemain de la victoire : chacun des partis se redressait de toute sa hauteur, et demandait sa part de butin, sinon le butin tout entier.

Outre les revendications de ses alliés, Garcia Moreno avait à craindre l'opposition violente du parti vaincu. Le triumvirat Urbina-Roblez-Franco laissait derrière lui des adhérents nombreux dans les administrations civiles et militaires, phalanges des viveurs évincés ou qui tremblaient de l'être si un réformateur arrivait au pouvoir. De cette conjuration des vieux avec les ambitieux pouvait surgir un danger immédiat : celui d'une convention semblable à celle de 1845, qui déferait dans le clan libéral un nouveau Roca pour exploiter l'Équateur.

Garcia Moreno n'était alors que simple chef du gouvernement provisoire. Son rôle consistait à faire élire la convention nationale, qui devait donner au pays une constitution nationale, et un président. Si donc, après avoir renversé les révolutionnaires, il aspirait à réformer les institutions, à lui d'obtenir par son influence personnelle une assemblée de représentants conservateurs catholiques.

En république, la question électorale prime toutes les autres. Aussi doit-on qualifier d'insigne folie la théorie souvent émise par l'opposition, qu'un gouvernement doit se désintéresser dans les élections. C'est lui demander d'abandonner le peuple aux ruses de plate valets qui le courtisent aujourd'hui et l'écraseront demain sous leurs pieds. Puisque Jacques Bonhomme est souverain, le gouvernement a le devoir d'user des moyens légitimes dont il dispose, pour obtenir du pauvre sire qu'il remette son sceptre entre les mains de ses vrais amis. Or, Garcia Moreno ne pouvait arriver à ce résultat sans réformer complètement le système électoral accepté jusqu'alors.

Sous la domination espagnole, l'Équateur était divisé en trois grands districts ou départements, Quito, Cuenca et Guayaquil. Dès l'origine de la République, on statua que ces trois districts, très-inégaux en population, nommeraient chacun six députés à la convention : système injuste et absurde au premier chef, mais contre lequel les révolutionnaires n'avaient jamais protesté parce qu'ils y trouvaient leur profit. Avec cette égalité de représentation, Guayaquil, vrai nid de démocrates, trouvait moyen de faire élire à Quito, dont la population, composée en général de conservateurs, était trois fois plus nombreuse. La jalouse Cuenca s'insinua volontiers à Guayaquil, pour faire pièce à la capitale. De là cette anomalie d'un peuple catholique presque toujours représenté par des libéraux ou des radicaux ; de là les scandales glorieux par les congrès depuis 1830. A l'instigation de Garcia Moreno, le gouvernement provisoire résolut de couper le mal dans sa racine en basant le nombre des députés, non plus sur le nombre des districts, mais sur le chiffre de la population. Chaque fraction de vingt mille âmes aurait droit à un représentant au congrès, ce qui portait un coup mortel à la suprématie révolutionnaire. Les radicaux le comprirent si bien qu'ils mirent tout en œuvre pour intimider le gouvernement et empêcher le fatal décret. Sous la direction de Pedro Carbo, démocrate avancé qu'on avait eu le tort de nommer gouverneur de Guayaquil, les électeurs de cette cité organisèrent même un prononcement en faveur de l'ancien mode électoral, enjoignant ainsi au gouvernement d'avoir à se soumettre.

Garcia Moreno releva le gant par une lettre à Pedro Carbo, dans laquelle il le bat en brèche au nom de la souveraineté du peuple, l'arche sacrée-sainte des républicains.

« Vous préconisez, dit-il, un principe absurde en théorie, désastreux en pratique, aussi contraire à la raison qu'à la saine morale, car votre égalité de représentation par district constitue une évidente inégalité, relativement à l'étendue du territoire et au chiffre de la population. Votre égalité, c'est la soumission de la majorité à la minorité, et, par conséquent, la destruction du système représentatif, qui exige le respect des majorités ; c'est l'inégalité du droit pour chacun ; c'est l'antagonisme des provinces, la violation de la justice, le germe de tous les désordres, la consécration de l'anarchie. »

« Et de fait vous n'avez qu'à relire, pour vous en convaincre, les pages récentes de votre histoire. Ce système électoral ne manqua jamais de fournir à des gouvernements sans vergogne l'appui d'une majorité stupide et vénalement pour étouffer la voix du peuple et légaliser les actes de la plus monstrueuse tyrannie. Sans cette anomalie révolutionnaire, qui donne droit à une province de trente mille âmes de nommer quatre députés pendant qu'une autre de quatre-vingt-dix mille n'en nomme que deux, le pays n'aurait pas roulé de chute en chute jusqu'à cet épouvantable abîme, d'où, grâce à la divine Providence, nous venons de le tirer, jamais ils n'auraient garé ou usurpé le pouvoir, ces hommes néfastes qui ont trahi si longtemps de la richesse, de l'honneur et de l'indépendance du pays. »

(A continuer.)

LE TRIFLUVIEN

Samedi, 4 Mai 1889

Parallèle inconvenant
— FAIT PAR —
"LA PAIX"

Trois colonnes et demi de polissonneries et d'injures à l'adresse de S. G. Mgr Lafêche remplissaient les colonnes du journal de M. Turcotte dans son numéro du 30 juin. Ces trois colonnes et demi étaient intitulées "LES LICENCES—Le Journal des Trois-Rivières et La Paix." Cet article était écrit à l'adresse du Journal des Trois-Rivières mais contenait trop de tristes principes, était trop évidemment méchant et pervers pour que nous ne le dénoncions pas à nos lecteurs, ne fut-ce que pour stigmatiser son auteur et le malheureux journal qui ose donner le jour à de pareilles infamies.

Depuis *L'Avenir* et *Le Pays*, jamais la presse canadienne-française ne s'était permis d'aussi graves écarts, de telles monstruosités. Aussi, nous unissons-nous à toute la saine population de notre ville—et c'est l'immense majorité—pour protester hautement contre cet article infâme dont chaque ligne est une attaque et un outrage lancés à la figure d'un prince de l'Eglise, d'une de nos pures gloires nationales, d'un de nos plus grands patriotes.

Cet article où nous pourrions presque reconnaître la prose diffusée et échevelée de M. Turcotte lui-même se résume en deux points bien clairs :

10.—La Paix cherche à démontrer que Mgr Lafêche dans cette question des licences n'est qu'un supérieur grincheux (Textuel) et qu'il cherche à faire une agitation socialiste.

20.—Que M. Turcotte est une autorité sous laquelle il faut se plier et qui est digne de notre respect.

C'est le parallèle cyniquement posé entre l'homme de 1878 et le vénérable vieillard dont les cheveux ont blanchi au service Dieu et de la patrie.

I

"La question n'est pas de savoir quels degrés de longitude ou de latitude Mgr Lafêche a vus, quelles maladies ont été contractées, etc., etc., dit La Paix.

Pardon, confrère, quand des gens tarés comme M. Turcotte et les siens viennent insulter publiquement un homme comme Mgr Lafêche, il est important de faire connaître les titres de vertu et de gloire de l'insulté. Quand un homme a quinze ans de mission chez les sauvages, de glorieuses blessures reçues au service de Dieu, de la patrie et de la civilisation, près d'un demi-siècle de ministère divin à enregistrer, ce sont autant de titres au respect et à la reconnaissance de tous.

Ce sont là des faits bons à connaître surtout quand l'insulteur a nom : Arthur Turcotte. Que dire de ces mots soulignés, de ces sous-entendus, de ces allusions déplacées, calomnieuses, malhonnêtes, disons plus... canailles, qui remplissent cet article pire encore que ceux qui l'ont précédé, pire même que la lettre de M. Turcotte ?

Cette phrase où vous dites presque que Monseigneur est un supérieur grincheux est une abomination et montre bien le fond de votre âme, MM. de La Paix.

Et encore cette phrase plusieurs fois répétée où vous déclarez que vous n'accordez à notre évêque que la juste soumission et le juste respect qui lui sont dus !

Et encore cet entrefilet plus odieux si possible que tous les autres :

Il y aurait une réforme très-importante et très-efficace à faire dans le district des Trois-Rivières dans l'intérêt de la tempérance. Ce serait de limiter le nombre de ces banquets somptueux où l'on admire des tables chargées de mets exquis, et de liqueurs délicieuses ; (textuel) croyons-nous.

Naturellement, l'exemple devra partir d'en haut.

Et encore ce passage où vous qualifiez d'agitation socialiste ce mouvement parti du clergé, fait par des catholiques et dont le but

est de mettre entre les mains de ses juges naturels—les conseils municipaux—la question si importante des licences !

Ah ! la tactique suivie est facile à comprendre. C'est l'application systématique du programme libéral tant de fois condamné par l'Eglise. C'est un nouveau *Tolle Thoman et dissipabo ecclesiam*. Détruons l'influence de l'évêque et du clergé et nous serons les maîtres, disent nos libéraux avancés, les libéraux de la vieille école comme se proclamait l'Hble M. Gagnon à la dernière session, et les libéraux de l'école nouvelle de l'*Etendard*. Et pour arriver au but, les moyens sont tous bons : la raillerie des choses saintes, la moquerie, la parodie des lettres épiscopales, les allusions calomnieuses et les accusations ouvertes contre un évêque et des prêtres.

II

Maintenant, que faut-il penser de ce principe que M. Turcotte est une autorité devant qui il faut se courber ? M. Turcotte est une autorité qui impose le respect et l'obéissance ! M. Turcotte le héros de 1878, une autorité ! M. Turcotte, dont le nom est devenu le synonyme de trahison, une autorité ! M. Turcotte, la honte de tous les partis, l'homme à qui l'on a pu dire qu'il était sans cesse sur la clôture attendant le vent de la faveur ministérielle pour s'incliner, une autorité ! M. Turcotte, le principal personnage du parti de la piastre, une autorité ! M. Turcotte, l'insulteur de S. G. Mgr Lafêche, une autorité ! Une autorité, M. Turcotte le jouet de la racaille de notre pays !

Allons donc ! Mais avez-vous perdu le sens commun ?

Courbez-vous si bon vous semble, MM. de La Paix ; inclinez-vous, applatissez-vous devant son pouvoir, adulez-le, louangez-le afin de gober ses bienfaits et de vivre grassement au dépens des deniers publics qu'il répand parmi ses fidèles. Libre à vous qui êtes dignes de lui !

Quant à nous, notre devoir est trop facile à voir pour que nous vous imitions. Toute la population se prosternerait-elle devant lui, resterions-nous seuls avec notre évêque et notre conscience, nous n'en resterions pas moins debout sur la brèche.

Quant tous s'abaissent devant un homme indigne, ceux qui demeurent debout n'en paraissent que plus grands.

Fort heureusement nous ne sommes pas seuls. Nombreux sont nos amis, nombreux ceux qui partagent nos opinions et qui respectent notre clergé. Plus vous répandez l'insulte, plus les adhésions nous arrivent et plus elles sont vives et énergiques.

Vous avez bien fait de jeter bas le masque hypocrite dont vous vous couvriez la figure. L'on vous connaît maintenant, M. Turcotte, M. Chagnon et vous tous les fervents amis et soutiens de La Paix. Longtemps nous avons travaillé à vous démasquer et nous y sommes parvenus, grâce à Dieu.

Nous vous livrons maintenant au jugement des bons chrétiens et des citoyens honnêtes, pour qui votre nom sera affiché désormais au pilori de l'histoire.

Fort heureusement nous ne sommes pas seuls. Nombreux sont nos amis, nombreux ceux qui partagent nos opinions et qui respectent notre clergé. Plus vous répandez l'insulte, plus les adhésions nous arrivent et plus elles sont vives et énergiques.

Vous avez bien fait de jeter bas le masque hypocrite dont vous vous couvriez la figure. L'on vous connaît maintenant, M. Turcotte, M. Chagnon et vous tous les fervents amis et soutiens de La Paix. Longtemps nous avons travaillé à vous démasquer et nous y sommes parvenus, grâce à Dieu.

Nous vous livrons maintenant au jugement des bons chrétiens et des citoyens honnêtes, pour qui votre nom sera affiché désormais au pilori de l'histoire.

Fort heureusement nous ne sommes pas seuls. Nombreux sont nos amis, nombreux ceux qui partagent nos opinions et qui respectent notre clergé. Plus vous répandez l'insulte, plus les adhésions nous arrivent et plus elles sont vives et énergiques.

Vous avez bien fait de jeter bas le masque hypocrite dont vous vous couvriez la figure. L'on vous connaît maintenant, M. Turcotte, M. Chagnon et vous tous les fervents amis et soutiens de La Paix. Longtemps nous avons travaillé à vous démasquer et nous y sommes parvenus, grâce à Dieu.

Nous vous livrons maintenant au jugement des bons chrétiens et des citoyens honnêtes, pour qui votre nom sera affiché désormais au pilori de l'histoire.

Fort heureusement nous ne sommes pas seuls. Nombreux sont nos amis, nombreux ceux qui partagent nos opinions et qui respectent notre clergé. Plus vous répandez l'insulte, plus les adhésions nous arrivent et plus elles sont vives et énergiques.

Vous avez bien fait de jeter bas le masque hypocrite dont vous vous couvriez la figure. L'on vous connaît maintenant, M. Turcotte, M. Chagnon et vous tous les fervents amis et soutiens de La Paix. Longtemps nous avons travaillé à vous démasquer et nous y sommes parvenus, grâce à Dieu.

Nous vous livrons maintenant au jugement des bons chrétiens et des citoyens honnêtes, pour qui votre nom sera affiché désormais au pilori de l'histoire.

Fort heureusement nous ne sommes pas seuls. Nombreux sont nos amis, nombreux ceux qui partagent nos opinions et qui respectent notre clergé. Plus vous répandez l'insulte, plus les adhésions nous arrivent et plus elles sont vives et énergiques.

Vous avez bien fait de jeter bas le masque hypocrite dont vous vous couvriez la figure. L'on vous connaît maintenant, M. Turcotte, M. Chagnon et vous tous les fervents amis et soutiens de La Paix. Longtemps nous avons travaillé à vous démasquer et nous y sommes parvenus, grâce à Dieu.

Nous vous livrons maintenant au jugement des bons chrétiens et des citoyens honnêtes, pour qui votre nom sera affiché désormais au pilori de l'histoire.

Fort heureusement nous ne sommes pas seuls. Nombreux sont nos amis, nombreux ceux qui partagent nos opinions et qui respectent notre clergé. Plus vous répandez l'insulte, plus les adhésions nous arrivent et plus elles sont vives et énergiques.

Vous avez bien fait de jeter bas le masque hypocrite dont vous vous couvriez la figure. L'on vous connaît maintenant, M. Turcotte, M. Chagnon et vous tous les fervents amis et soutiens de La Paix. Longtemps nous avons travaillé à vous démasquer et nous y sommes parvenus, grâce à Dieu.

Correspondances

Les licences à Nicolet

Mon cher rédacteur,

Un ami vient d'attirer mon attention sur un article qui a été publié dans un des derniers numéros de *La Paix*, au sujet de l'octroi des licences en la paroisse de Nicolet.

Permettez-moi donc l'usage de vos colonnes pour rétablir les faits et poser la vraie question. Je m'adresse à vous avec confiance, car je sais que vous êtes toujours disposé à épouser les bonnes causes. *Le Trifluvien* est un vaillant soldat qui ne craint point d'affirmer les droits de l'autorité religieuse, de défendre la morale et les bonnes mœurs.

La question des licences n'est pas nouvelle pour vous, mon cher rédacteur, car depuis quelque temps, j'admire votre lutte contre *La Paix* qui semble se faire l'écho de tous ceux qui croient devoir en remonter à leur curé. Après avoir publié l'épître si regrettable et si blessante de M. Turcotte à l'adresse de son digne évêque, voici que ce journal reçoit à bras ouverts un certain "Camille", qui, lui aussi, entend régenter l'autorité religieuse à Nicolet.

Régenter les prêtres et les évêques paraît être de tradition dans la famille libérale.

N'avons-nous pas lu les lettres de triste mémoire par lesquelles le premier ministre de la province, M. Mercier, faisait un bout de leçon à Son Eminence le Cardinal Taschereau ?

A peu près dans le même temps n'avons-nous pas encore vu un petit journal de votre ville encourir la censure de deux évêques par ses critiques acerbes de l'autorité religieuse ? Ce journal n'était-il l'organe du parti libéral et ne donnait-il pas l'accolade à ce même M. Turcotte, qui, marchant sur les traces de son chef M. Mercier, vient de faire la morale à son évêque !

Il est donc naturel que "Camille" aille à *La Paix* faire publier un article tendant à justifier la ligne de conduite tenue par certains conseillers municipaux que l'autorité religieuse a formellement et sévèrement blâmée à Nicolet.

Voyons un peu cette correspondance.

"Camille" affirme qu'on a dit :

"10. Que c'était une politique "représailles à l'égard des gens "de la ville de Nicolet ;

"20. En même temps qu'une "politique de désordres pour la "municipalité."

Après avoir énoncé ces deux propositions, l'auteur cherche à les réfuter, conclut qu'on a eu tort de dire des choses pareilles et justifie naturellement l'action des conseillers qui ont voté l'octroi des licences en la paroisse de Nicolet.

"Camille" passe tout le reste sous silence et met le public sous l'impression que ceux qui se sont opposés à l'action du conseil municipal ont agi pour des motifs d'ambition sordide et dans le simple but de maltraiter les cultivateurs en les empêchant de se créer des sources de revenus.

"Camille" avec un accent inflammé, s'écrit, en parlant des gens de la ville : "mais qu'ils n'interviennent donc pas dans nos affaires de famille "au moyen d'influences indues "ou de pressions injustes, pour "nous faire croire que tout doit "être toléré en ville pour son développement matériel et que la "campagne, elle doit se tirer d'affaires comme elle pourra."

Ailleurs "Camille" affirme : "On ne doit point perdre de "vue nous sommes dans le siècle "où le progrès a surpassé plus "d'une intelligence".....

Ab uno disce omnes. De ces seules citations, jugez du reste.

De prime-abord, ces deux citations de l'article de "Camille" ne paraissent pas très-malignes, et cependant elles sont d'une perfidie consommée et d'une indécence déplorable, quand on sait que ce sont des allusions à la plus haute autorité religieuse du diocèse de Nicolet.

En effet, voyons la position vraie de toute cette affaire des licences.

D'abord disons qu'il existe deux municipalités distinctes à Nicolet, celle de la ville et celle de la paroisse. Dans la ville, chaque année, il est accordé quatre licences pour la vente de la boisson, deux hôtels et deux magasins.

L'octroi de ces licences n'est pas permis par l'autorité religieuse mais est simplement toléré comme étant un mal inévitable, qu'on ne peut empêcher.

Cette tolérance des hôtels est à l'effet d'empêcher un mal plus grand, qui serait la vente des boissons sans licences, car de deux maux il faut toujours élire le moindre.

Or les licences accordées en la ville sont suffisantes à toutes fins que de droit pour éviter les désordres qui résulteraient de la vente des boissons sans licence. Car il faut bien se pénétrer de l'idée que les licences sont octroyées non pas dans le but spécial de permettre à certaines personnes ni à certaines corporations de faire de l'argent, mais bien dans le but de prévenir les désordres, la ruine morale et matérielle des familles et de la société. C'est pourquoi les pouvoirs civil et religieux ont cru devoir réglementer le commerce des boissons et l'entourer d'une foule de précautions qui n'existent pas pour d'autres genres d'affaires.

Qu'arriverait-il en effet s'il en était autrement ? Qu'advierait-il de la société, si ce commerce était libre, s'il était permis à toute personne de s'installer où bon lui semblerait et de débiter la boisson, comme on vend les sirops, les huiles et autres marchandises ?

Les désordres et les crimes les plus déplorables s'en suivraient, sans nul doute. Ceci est la preuve que plus il se vend de boisson, plus il y a d'occasions et danger de faire surgir le mal. Donc, le législateur, d'accord avec l'autorité religieuse, a eu raison de faire des lois et des règlements sur ce sujet important. En faisant ces lois, le législateur a eu en vue non pas tant l'intérêt fiscal que l'intérêt du bon ordre et des bonnes mœurs. Son but principal a été de protéger la société et la morale et c'est ce qu'il a fait.

Donc les autorités civiles et religieuses doivent se donner la main et faire tout en leur pouvoir afin d'amoindrir ce mal et l'empêcher de se répandre, et comme la première question en matière de vente de boisson est une question de morale et de religion, il appartient surtout à l'autorité religieuse de suggérer et de dicter les moyens à prendre pour prévenir les causes et les effets de ce mal.

En matière de morale publique comme en matière de foi, les opinions et les décisions des évêques doivent être respectées et observées à la lettre. Il n'y a pas de latitude possible. On est catholique ou on ne l'est pas. Si on est catholique, il faut s'y soumettre et accepter leurs avis salutaires. C'est à eux qu'il appartient d'éclairer les hommes et de les diriger dans la bonne voie. Dieu leur a confié cette mission importante et celui qui méconnaît ce droit et cette mission n'est pas un bon catholique.

Celui qui n'est pas avec moi et contre moi ; dit N. S. Jésus-Christ. Donc celui qui ne suit pas l'avis de son évêque est contre lui.

A propos du respect que les catholiques doivent à l'autorité religieuse et des droits qu'elle a de commander, voici ce que Notre T. S. Père Léon XIII dit dans une lettre adressée à Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Tours, le 17 de septembre 1888 :

"Non, il ne faut en aucune façon supporter que des laïques, "qui professent le catholicisme, "en viennent jusqu'à s'arroger "ouvertement, dans les colonnes "d'un journal le droit de dénoncer et de critiquer avec la plus "grande licence, et suivant leur "bon plaisir, toutes sortes de personnes, sans en excepter les évêques, et croient qu'il leur est "permis d'avoir en tout, sans en "ce qui regarde la foi, les sentiments qu'il leur plaît, et de juger tout le monde à leur fantaisie....."

"En effet, le divin Edifice s'appuie véritablement, comme sur "un fondement manifeste à tous, "d'abord sur Pierre et ses successeurs, et ensuite sur les Apôtres et leurs successeurs, les évêques. Les écouter ou les mépriser, "Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même. Les évêques forment la "partie la plus auguste de l'Eglise. (Math. XVIII, 17). Mais "l'obéissance ne doit point se renfermer dans les limites des matières qui touchent la foi ; son "domaine est beaucoup plus "vaste ; il s'étend à toutes les "choses qu'embrasse le pouvoir "épiscopal. Pour le peuple chrétien, les évêques ne sont pas "seulement des maîtres dans la "foi, ils sont aussi placés à sa tête "pour régir et gouverner, responsables du salut des hommes que Dieu leur a confiés et dont un jour ils devront lui rendre "compte. C'est pour cela que l'Apôtre St. Paul adresse aux chrétiens cette exhortation :

"Obéissez à ceux qui sont à votre "tête et soyez-leur soumis, car ils "veillent sur vous et doivent rendre "compte de vos âmes." (Eph. XIII, 17.)

Ces paroles admirables de Notre Saint Père le Pape démontrent donc au-delà de tout doute que les représentants de l'autorité ci-

vile doivent se conformer aux ordres de l'autorité religieuse dans les matières de sa juridiction et que ceux qui les rejettent ou les outrepassent font acte de mauvais catholiques et sont des insoumis.

Or, à Nicolet, quelle a été la nature de l'opposition à l'octroi de trois licences en la paroisse ? Quelle a été aussi la conduite de la majorité des membres du conseil municipal vis-à-vis les recommandations et les avis de l'autorité religieuse ?

Voilà la vraie question à se poser. Il ne s'agit pas de savoir si l'octroi des licences, en cette occurrence, est une politique de représailles des gens de la campagne contre les gens de la ville, mais bien de savoir si les représentants de l'autorité municipale se sont conformés aux avis de l'autorité religieuse.

On peut formuler la proposition suivante : L'autorité religieuse ayant donné avis aux conseillers municipaux qu'elle s'opposait à l'octroi de licences dans les limites de leur municipalité, les dits conseillers devaient se conformer à cet avis et ne pas octroyer de licences.

Eh ! bien, cet avis a été donné aux conseillers et quatre d'entre eux l'ont méprisé et ont contribué à l'octroi des licences qui font aujourd'hui l'admiration de "Camille" mais aussi le désespoir de toutes les mères de famille et de tous les hommes bien pensants.

C'est parce que des avis salutaires ont été donnés à nos conseillers municipaux de la part de ceux qui ont mission de les enseigner et qui agissent d'après les décrets du dernier concile provincial, que "Camille" conseille aux gens de la ville de ne pas intervenir dans leurs affaires de famille au moyen d'influences indues ou de pressions injustes, etc., etc., et dit que nous sommes dans le siècle où le progrès a surpassé plus d'une intelligence, etc., etc.

Je laisse ce langage à l'appréciation de ceux qui ont assez d'intelligence pour avoir confiance aux évêques et se laisser guider par eux.

En terminant j'invite "Camille" à relire ces lignes regrettables et avec un peu de réflexion il verra qu'elles ne sont pas conformes aux sentiments de respect que tout bon catholique doit avoir pour l'autorité religieuse. Il verra aussi qu'il est en flagrante contradiction avec l'enseignement des évêques, des conciles, du Pape et de l'Eglise.

Je n'en dirai pas davantage pour aujourd'hui, me réservant le droit d'y revenir s'il y a lieu.

NICOLET.

Nicolet, 1er Mai 1889.

Les Elections du Barreau

Monsieur l'Editeur,

L'on dirait vraiment que les libéraux et nationaux ont résolu de tout souiller, de tout abaisser. Depuis trois ou quatre ans, ils se font un malin plaisir de mêler la politique à tout, même à nos institutions religieuses et patriotiques. On croirait en vérité qu'ils n'ont pas l'intelligence de comprendre qu'il y a des terrains neutres où la politique ne doit pas avoir accès.

Le Conseil-de-Ville a été le premier le champ de combat de ces politiciens à la Pagé. Puis l'on a organisé cette élection des marguilliers en 1887. Ce n'était pas assez. Il y a quelques jours la même scène se renouvelait lors des élections de la Société St. Jean-Baptiste. Enfin le Barreau devait avoir son tour.

Cette invasion de la politique dans le Barreau est particulièrement déplorable à cause du triste précédent qu'elle crée et aussi à cause des moyens employés dans cette élection.

D'abord s'il faut en croire des renseignements de personnes dignes de foi, un caucous aurait eu lieu à La Paix, il y a quelques jours. A ce caucous étaient présents outre quelques jeunes avocats, des individus comme Chagnon et Chs. Pagé. On voit de suite tout ce qu'il y a là de déplacé et de nature à discréditer MM. les avocats. Voir leurs officiers choisis par Chs. Pagé ! c'est tout simplement insultant.

Ce n'est pas tout. Les élections avaient lieu le 1er mai. La veille ou l'avant-veille M. Turcotte lui-même, le Procureur-Général, réunissait quelques amis au club Saint Louis et là on discute le pour et le contre de chaque candidat aux diverses charges et M. Turcotte décide que M. un tel sera Bâtonnier, un autre syndic, etc.

A cette réunion étaient présents et prenaient part à la discussion des gens comme Robert Kiernan, l'homme qui ne se mêle pas de politique.

Le premier mai arrive. Tous les avocats rouges ou nationaux ont reçu leur mot d'ordre, on a payé

par souscription la contribution de quelques-uns d'entre eux, M. Turcotte a même monté de Québec son secrétaire privé, M. J. B. O. Dumont, et l'on parvient à créer une majorité nationale en faisant voter des gens qui n'ont pas même le droit de figurer sur le tableau des avocats comme MM. Alex. Houliston, Ls. Clair et autres.

Le Barreau se trouve donc à avoir comme : Bâtonnier, M. P. A. Boudreault !! Syndic, M. R. S. Cooke !!!! Trés. M. Alex. Houliston !!!!!!! Etc., etc.

Cette élection de M. Houliston comme trésorier est à elle seule un attentat à la dignité du Barreau. M. Houliston est certainement un citoyen très-respectable mais il n'en est pas moins vrai qu'il est commis d'un marchand de bois et que cette position de commis est incompatible avec celle d'avocat. M. Houliston non seulement n'a pas le droit d'être trésorier du Barreau, mais ne peut pas même pratiquer comme avocat. Sa nomination est aussi rationnelle que serait celle d'un avocat ou d'un médecin à la présidence de la Chambre de Commerce.

Eh ! bien, cet avis a été donné aux conseillers et quatre d'entre eux l'ont méprisé et ont contribué à l'octroi des licences qui font aujourd'hui l'admiration de "Camille" mais aussi le désespoir de toutes les mères de famille et de tous les hommes bien pensants.

C'est parce que des avis salutaires ont été donnés à nos conseillers municipaux de la part de ceux qui ont mission de les enseigner et qui agissent d'après les décrets du dernier concile provincial, que "Camille" conseille aux gens de la ville de ne pas intervenir dans leurs affaires de famille au moyen d'influences indues ou de pressions injustes, etc., etc., et dit que nous sommes dans le siècle où le progrès a surpassé plus d'une intelligence, etc., etc.

Je laisse ce langage à l'appréciation de ceux qui ont assez d'intelligence pour avoir confiance aux évêques et se laisser guider par eux.

En terminant j'invite "Camille" à relire ces lignes regrettables et avec un peu de réflexion il verra qu'elles ne sont pas conformes aux sentiments de respect que tout bon catholique doit avoir pour l'autorité religieuse. Il verra aussi qu'il est en flagrante contradiction avec l'enseignement des évêques, des conciles, du Pape et de l'Eglise.

Je n'en dirai pas davantage pour aujourd'hui, me réservant le droit d'y revenir s'il y a lieu.

Un autre fait qui démontre l'indécence de M. Turcotte et des siens dans cette affaire est celle-ci. Tous les conservateurs ont été éliminés des charges du Barreau. Or les avocats conservateurs ont à eux seuls près des sept-huitièmes des affaires légales dans le district. On pourrait même citer trois bureaux conservateurs qui à eux seuls ont plus de causes que tous les avocats libéraux et nationaux de la ville.

Je termine, M. l'Editeur, et vous remercie de votre hospitalité. Je tenais à faire connaître au public la conduite du Procureur-Général et de ses amis. M. Turcotte, par sa position, est à la tête du Barreau de la Province de Québec et il vient ici comploter avec MM. Chagnon, Pagé, Kiernan et autres du même acabit, de faire des petites bassesses comme celle que je viens de relater. C'est assez pour discréditer un homme de sa position et le faire connaître à sa juste valeur.

Luc.

Abonnez-vous au *TRIFLUVIEN* si vous désirez avoir un journal bien renseigné

Graines de Semences

Si vous désirez être certains de vos récoltes, procurez-vous toutes vos graines de semences à la *Pharmacie des Trois-Rivières*. Ces graines sont choisies avec toutes les précautions possibles et sont achetées des meilleures maisons en gros. AVIS donc aux marchands, aux cultivateurs et jardiniers. En gros et en détail. Les commandes par la maille seront remplies avec promptitude et toutes graines ainsi demandées seront expédiées par la maille franco.

N'oubliez pas que le *Medical Hall* coin des Rues Notre-Dame et Du Platon est le *DEPOT MEDICAL* pour tous les remèdes patentés et propriétés qui sont tous garantis être les véritables et non des imitations. L'assortiment de drogues et produits chimiques est au complet, et les prix en gros et en détail sont ceux de Montréal.

AVIS

Je suis agent pour les préparations d'Ayer, du Père Mathieu, Lotion Persienne, Remède Sey et Amers Indiens. J'ai fait des arrangements avec une des meilleures manufactures de savons de la Puisseance pour me fournir de savons de première qualité. J'ai toujours en magasin les eaux minérales, tel que la Vichy, la Hunyadi Janos, la Birmenstorf, la Friedrichshall, et je suis agent pour la célèbre Eau de St. Léon.

En Gros et en Detail aux Prix de Montreal

R. W. Williams

LAUREAT EN PHARMACIE

(Successeur de HERNER & WILLIAMS)

TROIS-RIVIERES

Propriétaire des *Poudre Epizootique* pour chevaux, etc.—des *Pilules Bowman* pour indigestion et constipation, et du célèbre *REMEDÉ* ou *SIROP SAINT CYR* pour la toux.

N. B.—Voyez qu'on vous donne les véritables et non des imitations.

"Glasgow & London"

Compagnie d'Assurance contre le Feu

D. MARSHALL LANG, STEWART BROWNE, Gérant Général, Londres, Ang. Gérant pour le Canada

Bureau Principal en Canada à Montréal.

INSPECTEURS

C. Gélinas. W. G. Brown. A. D. G. Vwa.

Assurez vos propriétés dans la compagnie d'assurance *GLASGOW & LONDON*. Les risques sont pris aux taux les plus bas. Les pertes sont payées sans délai, avec beaucoup de facilité et de libéralité.

S'adresser à ALFRED OLIVIER, Agent, bureau du *Trifluvien*.

1 mars 1889—6m

ALLEZ

A l'Enseigne du A l'Enseigne du

Corset D'OR Corset D'OR

Au magasin du BON MARCHÉ

C'EST LA PLACE DES TAPIS

Vous trouverez toujours à ce magasin le choix le plus varié de Tapis de Coco, Fil, Laine et Tapestry.

Prelards de toutes les largeurs

Voyez nos Soies noires et de couleur, nos Etoffes à Robes et Mérinos, nos Cachemeres, Serges, Tweeds, etc., qui nous arrivent tous les jours. Venez voir !

Nous vendons toujours Bon Marché à l'enseigne du *CORSET D'OR*.

148, RUE NOTRE-DAME, 148

TROIS-RIVIERES

N. E. MORISSETTE.

LES Drames de l'Inde

PAR ALFRED SÉGUIN.

(20)

VI

LE MENSONGE DE BENGALI

—Oh ! mistress ! protesta le Mozambique ; sur tête frisée à vous, Tom jure de protéger bonne maîtresse.

La gouvernante semblait peu disposée à accorder toute sa confiance ; mais la jeune fille savait bien comment elle devait s'y prendre avec elle.

—Pour peu que cela vous contrarie, nous remettrons ce plaisir à une autre fois ? proposa-t-elle.

—Non, non, chère enfant... Je n'abuserai pas de mon autorité ; seulement fatiguez-vous le moins possible, et que je sache toujours en quel endroit vous êtes.

—Fort bien, good Anna. Tom à pied et moi à cheval, nous allons faire le tour du jardin. Vous resterez à l'ombre sous la véranda.

Toutes les cinq minutes, nous pousserons devant vous, au pas, au trot, au galop...

—Pas trop de galop !

—Quand vous jugerez qu'il est temps de s'arrêter, vous direz : Assez ! et Tom, White et moi nous obéirons tout de suite.

—Eh bien ! voilà qui est entendu.

—Je puis monter à cheval ?

—Oui... lorsque vous m'aurez embrassée.

—Ah ! de grand cœur !

White, amenée pendant ce temps par le nègre, piétinait d'impatience ; non que la bête fût d'un caractère difficile, mais il lui était impossible de garder une immobile complète.

On voyait l'animal secouer une jolie tête, autour de laquelle flottait une crinière aux ondulations brillantes.

Miss Henriette se mit en selle, tandis que Tom tenait la jument par la bride.

—Allez ! dit elle même la gouvernante.

Et l'exercice commença.

Mais, après avoir fait quelques tours, miss Henriette trouva ennuyeux le secours continu d'une main étrangère ; aussi ne manqua-t-elle pas d'ordonner, sans que mistress Trotting l'entendit ou du moins eût l'air de l'entendre :

—Tom ! lâche la bride !

Le nègre, d'abord un peu surpris, ne tarda pas à obéir.

—Hop ! hop !

Ce cri, le premier qu'elle osât répéter à ses risques et périls, émit de joie, on pourrait ajouter même d'un certain orgueil, l'âme de la jeune écuyère.

White, enchantée, elle aussi, de jouir de plus de liberté, ne fit pas la sourde oreille. Elle partit au galop.

Cinq minutes à peine, cette fois, avaient suffi pour parcourir le trajet indiqué. Miss Henriette était radieuse. Le plaisir, autant que la fatigue, animait, colorait son visage et lui prêtait un charme extraordinaire.

En revanche, pour la suivre, le nègre que nous avons annoncé déjà comme affligé d'une corpulence considérable, était en nage. Il respirait avec autant de bruit qu'un phoque.

—Eh bien ?

—Pour être sage, fit observer la gouvernante, en réponse à l'interrogation de la jeune fille, il conviendrait de vous en tenir là, chère enfant.

—Oh ! good Anna, laissez-moi faire encore un tour !

—Soit ; mais un seul.

—Oui, oui... Hop ! hop ! hop !

White n'avait pas besoin qu'on l'excitât. Elle repartit d'elle-même, tandis que le noir, toujours essoufflé, demeurait immobile.

—Comment ! Tom, vous êtes encore là, quand miss Henriette a besoin de vous ? dit la bonne dame.

—Maîtresse n'avoir pas ordonné à moi : Tom, allons, allons !

—Et si White s'emportait ou faisait un écart ? Si Henriette, perdant l'équilibre, était foulée aux pieds ou traînée à terre par un animal effrayé de ses cris désespérés, qui serait cause de ces accidents ? Allez, allez vite, parez-vous !

Le commandement était inutile.

Tom, au simple exposé d'un péril pour la jeune créole, avait reconquis toute sa vigueur. Il trotait comme un lièvre.

Miss Henriette galoppait à bride abattue et ne se sentait pas d'aise.

—Enfin ! disait-elle avec fierté, me voilà tout à fait écuyère ! Mon père et mon frère ne riront plus de mes prétentions, lorsque je dirai que je puis les suivre partout.

Tout à coup White, la jument blanche, s'arrêta si brusquement que peu s'en fallut que la jeune fille ne fût désarçonnée.

Une silhouette venait de se dessiner sur le sable ; miss Davidson, quelque peu surprise, reconnut Bengali. Aussitôt de s'écrier :

—Oh ! le vilain, qui fait peur à ma pauvre White !

Sans doute la créole allait demander compte au jeune paria de sa présence doublement répréhensible, après la défense faite par elle-même de ne jamais pénétrer dans l'intérieur du domaine ; mais, avant qu'elle y songeât, la physiognomie étrangement altérée du jeune Hindou, éveillant son attention, lui dicta les réflexions suivantes :

—Quel air effaré ! Tu sembles moins agité que cela, le jour où ta main écrasait une manille... Viens-tu de livrer bataille à un ennemi plus redoutable encore ?

—Non ! non !

Vous savez que le mutisme de Bengali était une feinte ; mais les habitants de Barrack-Poor

étaient destinés à l'ignorer et même à en souffrir longtemps encore.

À défaut du langage verbal dont une raison mystérieuse l'engageait à se passer, le frère de Saïd-Yama devait à une pantomime ingénieuse la faculté de se faire comprendre ; aussi peut-on regarder comme un dialogue l'échange d'idées qui avait lieu avec miss Davidson.

—C'est d'Edgard, c'est de mon frère que tu veux me parler ? s'écria-t-elle, après une succession de gestes rapides, répétés outre mesure par l'Hindou, à fin d'éloigner d'elle jusqu'au moindre doute.

—Oui.

—Que veux-tu dire ? Un malheur, grand Dieu serait-il arrivé ?

—Oui, oui, un malheur.

—De grâce, Bengali, explique-toi vite ! poursuivait Henriette.

Les mouvements auxquels se livrait encore le fils de Neddy-Neddy firent entendre ou plutôt deviner ceci :

Sir Edgard a voulu monter sur le mur, déjà bien vieux, qui entoure la propriété de votre père. L'éboulement de plusieurs pierres l'a entraîné, il a été renversé au fond d'un trou profond d'où l'on a plusieurs fois extrait des matériaux pour réparer l'enceinte.

(A continuer.)

OUVRAGES EN VENTE A Grand Sacrifice

Pour Argent Comptant Seulement

A LA
LIBRAIRIE DU SACRÉ-CŒURP. V. AYOTTE
Libraire, Imprimeur & RelieurNOTRE-DAME & Du PLATON
TROIS-RIVIERES

	Prix. Not.	
Mgr Paul Guéri, LE PALMIER SÉRAPHIQUE, 12 vol. in-8.....	\$18.00 \$12.00	
Mgr. Paul Guéri, LES PETITS BOLLANDISTES, 17 vol. in-8.....	25.50 20.00	
Général Ambert, RÉCITS MILITAIRES, 4 vol. in-8.....	5.00 4.00	
Mgr Guibert, ŒUVRES PASTORALES, 4 vol. in-8.....	3.50 2.50	
C. Martin, PROSES EN EXEMPLES, 1 vol. in-8.....	1.50 1.00	
do RÉPERTOIRE DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE 1 vol. in-8.....	1.50 1.00	
do SERMONS D'ACTUALITÉ SUR L'ÉGLISE, 1 vol. in-8.....	.50 .40	
L'Abbé Dubois, COURS D'INSTRUCTIONS MORALES, 1 vol. in-8.....	1.50 1.00	
L'Abbé Hébert, LE MISSIONNAIRE DES FEMMES CHRÉTIENNES, 1 vol. in-8.....	0.88 0.75	
B. Meric, L'AUTRE VIE, 2 vol. in-8.....	3.00 2.00	
Mgr Freppel, ŒUVRES PASTORALES, 1 vol. in-8.....	1.50 1.00	
Léon Gauthier, BENOÎT XI, 1 vol. in-8.....	1.00 0.75	
Père Bronchain, PLANS D'INSTRUCTIONS, 3 vol. in-12.....	1.25 1.00	
Maynard, Mgr DUPANLOUP ET L'ABBÉ LAGRANGE, 1 vol. in-8.....	1.25 1.00	
HOMMAGE A LOUIS VEUILLOT, 1 vol. in-8.....	1.88 1.50	
Les. Veuillot, HISTORIETTES ET FANTASIES, 1 vol. in-12.....	0.88 0.75	
do ÇA ET LÀ, 2 vol. in-12.....	2.00 1.50	
do LE PARFUM DE ROME, 2 vol. in-12.....	1.75 1.25	
do LES COULEUVRES, 1 vol. in-12.....	0.50 0.35	
do CORRESPONDANCES—Lettres à sa sœur.....	1.50 1.00	
do —Lettres à son frère.....	1.50 1.00	
A. L. Rua, COURS D'INSTRUCTIONS, 3 vol. in-12.....	2.50 2.00	
St. Jure, DE LA CONSACRATION ET DE L'AMOUR DE FILS DE DIEU, 4 vol. in-12.....	3.00 1.75	
L'Abbé Guyot, LA SOMME DES CONCILES, 2 vol. in-12.....	2.25 1.75	
J. Renaud, L'ESCHIRIDON DU CATÉCHISME, 1 vol. in-12.....	1.00 0.60	
Le Père Dillierjean, ÉLÈVES DES JÉSUITES, 2 vol. in-12.....	2.00 1.50	
L'Abbé P. Verger, LE CHRISTIANISME, ses dogmes et preuves, 2 vol. in-12.....	1.00 1.50	
L'Abbé Chassay, DÉFENSE DU CHRISTIANISME HISTORIQUE, 3 vol. in-12.....	2.25 1.75	
T. Mouchard, LES FÊTES DE CATÉCHISME, 1 vol. in-12.....	1.50 1.00	
P. J. Bertrand, MÉMOIRES HISTORIQUES SUR LES MISSIONS, 1 vol. in-12.....	0.50 0.35	
A. I. Peladan, PREUVES ÉCLATANTES DE LA RÉVÉLATION PAR L'HISTOIRE UNIVERSELLE, 1 vol. in-12.....	0.63 0.50	
E. Meric, DU DROIT ET DU DEVOIR, 1 vol. in-12.....	1.00 0.75	
P. re Causset, ANANIE OU GUIDE DE L'HOMME DANS SON RETOUR À DIEU, 2 vol. in-12.....	1.50 1.00	
Garnier, HISTOIRE DU CANADA, 4 vol. in-8.....	6.00 5.00	
Le Père Mach, LE TRÉSOR DU PRÊTRE, 2 vol. in-8.....	3.00 2.00	
Ludolphus de Saxonia, VITA JESU CHRISTI, 4 vol. in-8.....	6.00 4.00	
L'Abbé Luche, LE CATÉCHISME DE RODEZ, 3 vol. in-8.....	4.00 3.00	
LE CATÉCHISME AU XIX SIÈCLE, 2 vol. in-8.....	1.50 1.00	
L'Abbé Morel, SOMME CONTRE LE CATHOLICISME LIBÉRAL, 2 vol. in-8.....	3.00 2.25	
Le Père César de Bas, INSTRUCTIONS FAMILIÈRES SUR LE CATÉCHISME, 4 vol. in-12.....	4.00 3.00	
L'Abbé Regnaud, LA SOMME DU CATÉCHISME, 4 vol. in-12.....	4.00 3.00	
P. V. CASUS CONSCIENTIA, 2 vol. in-8.....	3.00 2.00	
Le Père Canisius, LE GRAND CATÉCHISME, 7 vol. in-8.....	9.00 7.00	
Le Père Causset, LE BON SENS DE LA FOI, 2 vol. in-8.....	3.00 2.00	
Léon Aubineau, LES SERVITEURS DE DIEU, 2 vol. in-12.....	1.50 1.00	
Mgr Landriot, CONFÉRENCES AUX DAMES DU MONDE, 1 vol. in-12.....	0.88 0.75	
Mgr Landriot, LA FEMME PIETUSE, 2 vol. in-12.....	1.50 1.00	
do INSTRUCTIONS SUR L'ORAISON DOMINICALE, 1 vol. in-12.....	0.75 0.60	
do LE SYMBOLISME, 1 vol. in-12.....	0.75 0.60	
do L'EUCHARISTIE, 1 vol. in-12.....	0.88 0.75	
do LE CHRIST DE LA TRADITION, 2 vol. in-12.....	1.75 1.25	
L'Abbé Chaumont, L'ÉDUCATION, 1 vol. in-12.....	0.88 0.75	
do de Clèves, DE L'ÉDUCATION CHRÉTIENNE, DES FILLES, 1 vol. in-12.....	0.75 0.50	
do Coulin, COMMENTAIRES SUR PLUSIEURS PASSAGES DU ST. ÉVANGILE, 4 vol. in-12.....	2.50 2.00	
do Larfeuil, LA FEMME À L'ÉCOLE DE MARIE, 1 vol. in-12.....	0.75 0.60	
do do LE QUART D'HEURE POUR DIEU, 2 vol. in-12.....	1.75 1.25	
do do LES DIMANCHES ET FÊTES, 1 vol. in-12.....	0.75 0.50	
Jules Vuy, LA PHILOTHÉE DE ST. FRS. DE SALES, 2 vol. in-12.....	1.50 1.00	
Schouppé, COURS ABRÉGÉ DE RELIGION, 1 vol. in-12.....	0.75 0.60	
Léo Taxil, LES FRÈRES TROIS POINTE, 1 vol. in-12.....	0.88 0.60	
Rorhbach, HISTOIRE UNIVERSELLE DE L'ÉGLISE, Édition de Gaume, 17 vol. in-4 avec atlas rel.	45.00 30.00	
do HISTOIRE UNIVERSELLE DE L'ÉGLISE, par l'Abbé Guillaume, 13 vol. in-4 relié.....	30.00 22.50	

O. CARIGNAN
IMPORTATEUR
24 & 26, RUE DES FORGES, 24 & 26
TROIS-RIVIÈRES

Importation d'Automne ! VENANT D'ÊTRE REÇU

500 CAISSE DE GIN "Dekuyper,"
50 CAISSES DE BRANDY, "Jules Duret."
50 CAISSES DE BRANDY "Hennessy"
50 QUARTS DE VINS "Taragone"
CHAMPAGNES, Pommery, Piper Heidsick, Etc. Etc.
100 TONNES DE MELASSE, (Barbade)
200 QUARTS DE SUCRE de première qualité.

Agent pour la célèbre Huile Astrale de Pratte, brûle sans fumer ni odeur, pas explosive.

SPECIALITÉ.—Farine à Boulanger et pour les familles, venant directement des meilleurs moulins de Minnesota et vendu au prix de Montréal.

Seul agent pour les célèbres remèdes patentés du Dr MORIN, de Québec.

SEUL AGENT

Pour l'Eau Minérale Divina

Cette eau minérale est la meilleure pour guérir la Dyspepsie, le Rhumatisme, la Constipation et l'Indigestion. Elle est reconnue par les meilleurs chimistes et médecins comme étant supérieure à toutes les eaux minérales, par la quantité de Bromure de Sodium, de Fer et de Magnésie qu'elle contient.

CERTIFICATS

Parmi les nombreux certificats qui nous arrivent de toutes parts nous en mentionnons quelques-uns qui parlent d'eux-mêmes. D'après l'analyse ci-dessous, nous médecins, certifions que cette Eau Minérale est incontestablement utile dans un grand nombre d'affections.

	HON. A. H. PAQUET, M. D. C. E. LEMIEUX, M. D.	R. L. McDONALD, M. D. E. P. LACHAPÈLLE, M. D.
	Par litre. Grammes.	Par gallons. Grains.
Chlorure de Sodium.....	7.8768	551.68
Bromure ".....	5.6906	398.87
Iodure ".....	0.0917	6.42
Bicarbonate de Magnésie.....	1.7079	119.72
Bicarbonate de Fer.....	0.2570	18.01
" de Chaux.....	0.0234	8.01
" de Manganèse.....	0.0041	0.28
Sulfate de chaux.....		Traces
Phosphate de Soude.....	0.0137	0.96
Arsénite.....	0.5505	38.59
Chlorure de Potassium.....	0.1040	7.29
" Lithium.....	0.8302	58.18
" Magnésium.....	0.0213	1.49
" Calcium.....		Traces
" Baryum.....		
Alumine.....	0.4416	37.85
Silice.....	0.0784	5.46
Total.....	17,880	1255,25

F. FAFARD, Professeur de Chimie, Université Laval.
C. A. PRISTEN, Professeur de Chimie de la Faculté des Arts.
Montréal, 16 décembre 1887.

M. J. E. LEMYRE, propriétaire de l'Eau Divina.

Depuis longtemps je souffrais de cette terrible maladie appelée la Dyspepsie. J'ai bu des eaux minérales bien connues ici, à Québec, sans obtenir aucun soulagement. J'ai commencé au mois d'Avril dernier à boire l'Eau Divina. J'ai pris trois verres par jour, et aujourd'hui je suis très bien. Je dois ma guérison à cette eau merveilleuse.

WILLIAM VERNER,
48 rue du Pont.

AUTRE CERTIFICAT.

M. J. E. LEMYRE, propriétaire de l'Eau Divina.

C'est avec plaisir que je puis vous donner mon certificat pour votre Eau Minérale Divina. Depuis six ans que ma digestion ne se faisait pas et je n'étais pas capable de manger de viande sans avoir beaucoup de difficulté à digérer. J'ai commencé à boire l'Eau Divina et je prends trois verres par jour. A présent, ma digestion se fait très bien. Je dois ma guérison à l'Eau Divina, la meilleure des eaux minérales.

THOMAS GAGNON,
65 rue St-Vallier, St-Sauveur.

Librairie du Sacré-Cœur
P. V. AYOTTE
LIBRAIRE & RELIEUR
Coin des Rues NOTRE-DAME & Du PLATON
TROIS-RIVIERES

Rappelez-vous que M. P. V. AYOTTE est en position plus que jamais de donner la plus grande satisfaction, tant sous le rapport des prix que de la qualité de ses marchandises, qui consistent en articles de librairie, tel que :

Livres de piété et autres,
Livres classiques de toutes sortes,
Objets religieux et de fantaisie,
Imageries, Chapéaux, Médailles, Croix,
Chromos, Albums,
Articles pour fleurs,
Cierges, Huile d'Olive, etc.

En Gros et en Détail

Agent de la New England Paper Co. pour les papiers à envelopper MANILLA & BRUN, dans toutes les grandeurs et qualités aux prix de la manufacture.

Reliure en tous genres

Livres Blancs pour les Banques,
Et pour le Commerce,
Réglage, Numérotage et Perforage,
Reliure de Luxe, une Spécialité;

Les ordres par écrits recevront la plus stricte attention.

P. V. AYOTTE,
LIBRAIRE



Avez-vous besoin d'un bon portrait ? N'hésitez pas, allez chez notre photographe populaire,

P. F. PINSONNEAULT
178 NOTRE-DAME

Nedites pas : Je ne fais plus poser, je fais un trop aîlain portrait, car tout ceux qui ont essayé M. Pinsonneault ont toujours été entièrement satisfaits et convaincus que tous pouvaient faire un bon portrait.

Spécialité pour les grands ouvrages et groupes de familles.

Impressions de Luxe

Avec les types les plus récents et du meilleur goût de façon à satisfaire à toutes les exigences au bureau du

"TRIFLUVIEN"

COIN DES RUES

Notre-Dame & du Platon

TROIS-RIVIERES

On imprime à cet atelier avec ponctualité et dans les derniers goûts typographiques tous les ouvrages de ville, tels que :

Placards,

Pancartes,

Cartes d'affaires,

Entêtes de comptes,

Entêtes de lettres,

Blancs de Reçus,

Blancs de Billets,

Enveloppes,

Catalogues,

Pamphlets,

Circulaires,

Programmes,

Lettres Funéraire

Factums, Etc., Etc.

Des échantillons de tous ces ouvrages peuvent être vus à nos ateliers, où ceux qui voudront bien nous favoriser de leur commande pourront faire leur choix.

Notre collection de types de goût et d'ornementation est des mieux choisies et des plus variées.

Toute commande par écrit sera exécutée sans délai.

Toute communication devra être adressée à

P. V. AYOTTE,
TROIS-RIVIERES, P. Q.